

EHPAD



TARIFS JOURNALIERS AU 01/01/2021

HEBERGEMENT + 60 ans : 63,37 €

HEBERGEMENT - 60 ans : 82,15 €

HEBERGEMENT TEMPORAIRE : 81,86 €

ACCUEIL DE JOUR : 42,18 €

DEPENDANCE :

GIR 1 - 2 : 22,52 €

GIR 3 - 4 : 14,29 €

GIR 5 - 6 : 6,06 €



LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR **POUR DE L'HEBERGEMENT DEFINITIF**

- Livret de famille (obligatoire)
- Extrait acte de naissance avec mentions marginales- Pièce d'identité
- À l'entrée uniquement : la Carte Vitale (celle-ci devra avoir été mise à jour) (obligatoire)
- La carte mutuelle
- L'attestation d'ouverture de droits à la sécurité sociale
- Le protocole de soins
- Le dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- La dernière taxe foncière le cas échéant
- Un R.I.B. ou R.I.P.
- La copie du jugement de tutelle, curatelle ...pour les incapables majeurs.
- Le relevé de l'épargne
- Le contrat d'obsèques le cas échéant
- La responsabilité civile (celle-ci est vivement conseillée avec une clause incluant la perte des petits appareils)

► Si demande d'aide sociale :

- Les 12 derniers relevés de compte
- Un justificatif de domicile
- L'appel de cotisation ou échéancier de toutes les charges (mutuelle, responsabilité civile, impôts...)
- L'adresse de tous les obligés alimentaires